



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le canton améliore encore sa notation financière

Pour la quatrième fois en cinq ans, l'agence de notation Standard & Poor's relève la notation financière du canton de Vaud, qui passe ainsi de «AA» à «AA+», avec une perspective stable. Cette décision reflète la performance budgétaire du canton, «nettement supérieure aux attentes» de S&P, son désendettement continu depuis 2005 ainsi que la résistance de l'économie vaudoise à la crise récente. La note prend aussi en compte «l'impact négatif attendu de la péréquation financière dès 2011».

Depuis sept ans, le canton de Vaud soumet chaque année sa situation financière à l'évaluation de l'agence Standard & Poor's. La notation qui en résulte traduit le degré de solvabilité, la capacité de l'Etat à honorer ses engagements financiers et donc à prélever des fonds auprès des investisseurs institutionnels.

En 2003, Vaud obtenait la note «A», qui classait le canton au dernier rang des collectivités publiques soumises à cette notation en Suisse, et au niveau de pays comme la Grèce ou le Botswana. Après deux statu quo successifs, l'agence relevait une première fois cette note à «A+» en 2006, reconnaissant alors la nette amélioration de la situation budgétaire du canton, et soulignant les efforts engagés pour maîtriser ses dépenses et réduire sa dette.

S&P a rehaussé encore le rating à trois reprises, le canton passant à «AA -» en 2007, «AA» en 2008, puis «AA+» aujourd'hui. Ce résultat salue la politique financière volontaire et prudente du Conseil d'Etat, qui s'inscrit désormais dans la durée et place Vaud aux côtés de Bâle-Ville ou Saint-Gall, juste derrière les deux cantons «triple A» de Zurich et Argovie.

Outre le maintien de bonnes performances budgétaires en 2009, l'agence relève principalement que «dans une conjoncture économique défavorable, l'économie vaudoise s'est distinguée par sa résilience, bénéficiant de la diversification de son tissu d'entreprises et de secteurs d'excellence».

Comme le prévoit la planification financière du canton, S&P estime toutefois que les performances budgétaires pourraient se détériorer dans les prochaines années: «En termes de recettes, le canton a réduit la pression fiscale et ne devrait plus bénéficier des éléments exceptionnels constatés en 2009. Par ailleurs, la réforme de la

péréquation financière devrait fortement accroître la contribution nette cantonale».

Pleinement concordante avec le message du Gouvernement vaudois, l'analyse de l'agence conclut à ce propos qu'«une nouvelle augmentation de la contribution vaudoise à la RPT pourrait dès 2012 accélérer le recours à l'endettement».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 juillet 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, chef du Département des finances et des affaires extérieures, 021 316 20 19 - Pascal Rattaz, chef de la division planification au Service d'analyse et de gestion financières, 021 316 25 76

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Communiqué_StandPoors](#)